



Dossier du BHI No. S3/0302/ABLOS

LETTRE CIRCULAIRE 56/2011
12 septembre 2011

COMITE CONSULTATIF OHI-AIG
SUR LES ASPECTS TECHNIQUES DU DROIT DE LA MER (ABLOS)

MEMBRES DE L'OHI

Référence: LC du BHI 42/2011 en date du 19 juillet

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 Dans la lettre citée en référence, le BHI annonçait aux Etats membres que le capitaine de frégate Muhammad BASHIR (Marine pakistanaise), directeur adjoint du Service hydrographique du Pakistan, souhaitait continuer dans ses fonctions en tant que représentant de l'OHI au sein du Comité ABLOS pour un second mandat de quatre ans (2012-2015). Le BHI tient à remercier les huit Etats membres suivants qui ont répondu à la lettre en référence : Brésil, Canada, Danemark, France, Mexique, Espagne, RU et USA, et qui ont tous été favorables au maintien du CF Bashir dans ses fonctions.

2 Aucune autre candidature n'ayant été présentée avant la date limite, il est donc confirmé que le CF Bashir continuera de représenter l'OHI au sein du Comité ABLOS pour la période 2012-2015.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'A. Maratos', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

Vice-amiral Alexandros MARATOS
Président